



## FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ NON-DETERGENT M/O SAE 40

Selon le SIMDUT 2015, en conformité avec la Loi sur les produits dangereux (LPD, telle que modifiée) et selon les exigences du Règlement sur les produits dangereux (RPD)

### 1. Identification

#### Identificateur de produit

**Nom du produit** NON-DETERGENT M/O SAE 40

**Numéro du produit** L0808-054, L0808-060, L0808-062, L0750-060, L0750-062

#### Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

**Usage recommandé** Petroleum lubricating oil

**Restrictions d'utilisation** Aucune contre-utilisation spécifique n'a été identifiée.

#### Données du fournisseur de la fiche de sécurité

**Fabricant** Lubriplate Lubricants Co.  
Corporate Headquarters  
129 Lockwood Street  
Newark, NJ 07105

Midwest Office & Plant  
1500 Oakdale Ave.  
Toledo, OH 43605  
419-691-2491  
419-693-3806

#### Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence** Chem-Tel: 1-800-255-3924 (US & Canada only)  
01-813-248-0585 (Outside US & Canada)

### 2. Identification des dangers

#### Classification de la substance ou du mélange

**Dangers physiques** Non Classifié

**Dangers pour la santé** Non Classifié

**Dangers environnementaux** Non Classifié

#### Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** NC Non Classifié

#### Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins

## NON-DETERGENT M/O SAE 40

|                                    |   |
|------------------------------------|---|
| <b>Orale</b>                       | En cas de doute, consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche signalétique au personnel médical.   |
| <b>Inhalation</b>                  | Aucune recommandation spécifique. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Déplacer la personne atteinte vers une source d'air frais et garder au chaud et au repos dans une position confortable qui facilite la respiration. Relâcher tout accessoire vestimentaire serré tel que le col, la cravate ou le ceinturon. Consulter un médecin si les malaises persistent. |
| <b>Ingestion</b>                   | Aucune recommandation spécifique. Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Rincer la bouche. Consulter un médecin si les malaises persistent.  |
| <b>Contact cutané</b>              | Aucune recommandation spécifique. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.  |
| <b>Contact oculaire</b>            | Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si les malaises persistent.   |
| <b>Protections des secouristes</b> | Utiliser des équipements de protection adaptés pour les matières avoisinantes.  |

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Renseignements généraux</b> | La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.                 |
| <b>Inhalation</b>              | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. |
| <b>Orale</b>                   | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut causer des malaises en cas d'ingestion.                          |
| <b>Contact cutané</b>          | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut provoquer des malaises.  |
| <b>Contact oculaire</b>        | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut être un irritant faible pour les yeux.                           |

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

|                             |  |
|-----------------------------|--|
| <b>Notes au médecin</b>     | Traiter selon les symptômes.           |
| <b>Traitements spéciaux</b> | Aucun traitement spécial n'est requis. |

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs

|  |  |
|--|--|
| <b>Agents extincteurs appropriés</b>   | Le produit n'est pas inflammable. Éteindre avec une mousse résistante à l'alcool, le dioxyde de carbone, la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée. Utiliser des moyens d'extinction d'incendie appropriés pour le feu environnant. |
| <b>Agents extincteurs inappropriés</b> | Ne pas utiliser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie.   |

### Dangers spécifiques du produit dangereux

|   |  |
|---|--|
| <b>Dangers spécifiques</b>              | Si les récipients sont chauffés, ils peuvent éclater violemment ou exploser à cause d'une accumulation de pression.          |
| <b>Produits de combustion dangereux</b> | La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux. |

### Conseils aux pompiers

## NON-DETERGENT M/O SAE 40

**Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie**

Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Évacuer les lieux. Refroidir les récipients exposés à la chaleur en utilisant de l'eau pulvérisée et les retirer de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. En cas de fuite ou de déversement non incendié, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger ceux et celles qui contrôlent la fuite.

**Équipements de protection spéciaux pour les pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés. Les vêtements de pompiers qui fournissent un niveau de protection minimale lors d'incidents chimiques sont déterminés par le Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, par les directives provinciales applicables à la santé et la sécurité au travail ou celles des normes de la NFPA le cas échéant.

## NON-DETERGENT M/O SAE 40

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Aucune recommandation spécifique. Pour la protection personnelle, consultez la Section 8.

#### Précautions relatives à l'environnement

**Précautions relatives à l'environnement** Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Rincer la zone contaminée avec beaucoup d'eau. Se laver minutieusement après avoir fait face au déversement. Éliminer le contenu/les récipients conformément à la réglementation nationale.

#### Références à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour la protection personnelle, consultez la Section 8. Pour l'élimination des déchets, consulter la Section 13.

### 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Précautions pour l'utilisation** Lire et suivre les recommandations du fournisseur. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Manipuler avec précaution tous les emballages et récipients afin de minimiser les déversements. Garder le contenant hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la formation de brumes.

**Conseils sur l'hygiène du travail en général** Laver rapidement la peau si elle devient contaminée. Enlever les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

**Précautions pour le stockage** Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10). Aucune recommandation spécifique.

**Classe de stockage** Entreposage non spécifié.

#### Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

**Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Mineral oil, excluding metal working fluids (pure, highly and severely refined)

#### diphenylamine

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 10 mg/m<sup>3</sup>  
A4

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.  
A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

#### Contrôles de l'exposition

**Contrôles d'ingénierie appropriés** Aucune exigence spécifique pour l'aération.

**NON-DETERGENT M/O SAE 40**

|   |   |
|---|---|
| <b>Protection des yeux/du visage</b>                                  | Aucune protection oculaire spécifiquement n'est exigée dans les conditions normales d'utilisation. Déversements Majeurs: Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. |
| <b>Protection des mains</b>   | Aucune recommandation spécifique quant à la protection des mains. Déversements Majeurs: Porter des gants de protection.   |
| <b>Mesures d'hygiène</b>  | Se laver après usage et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  |
| <b>Protection des voies respiratoires</b>                             | Aucune recommandation spécifique. Fournir un système adéquat de ventilation. Déversements Majeurs: En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés.   |
| <b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b> | Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.   |

**9. Propriétés physiques et chimiques****Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|  |   |
|--|---|
| <b>Apparence</b>   | Liquide huileux. Transparent.   |
| <b>Couleur</b>   | Ambre.  |
| <b>Odeur</b>   | Mineral oil   |
| <b>Seuil olfactif</b>  | Pas disponible.   |
| <b>pH</b>  | Pas disponible.   |
| <b>Point de fusion</b>   | Pas disponible.   |
| <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>                       | >288°C (>550.4°F)   |
| <b>Point d'éclair</b>  | 274°C/525°F Cleveland à creuset ouvert.   |
| <b>Taux d'évaporation</b>  | < 0.01 (acétate de butyle = 1)  |
| <b>Facteur d'évaporation</b>   | Pas disponible.   |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>  | Ne s'applique pas.  |
| <b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité</b> | Limites inférieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 0.9 % Limites supérieures d'explosibilité/d'inflammabilité: 7 % |
| <b>Tension de vapeur</b>   | 0.0013 kPa @ 20°C/68°F  |
| <b>Densité de vapeur</b>   | Pas disponible.   |
| <b>Densité relative</b>  | 0.88  |
| <b>Masse volumique</b>   | Ne s'applique pas.  |
| <b>Solubilité(s)</b>   | Insoluble dans l'eau.   |
| <b>Coefficient de partage</b>  | Pas disponible.   |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>   | Pas disponible.   |
| <b>Température de décomposition</b>  | Pas disponible.   |

## NON-DETERGENT M/O SAE 40

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Viscosité</b>              | 135 cSt @ 40°C/104°F   |
| <b>Propriétés explosives</b>  | N'est pas considéré explosif.                                    |
| <b>Propriétés comburantes</b> | Ne satisfait pas aux critères de classification comme comburant. |
| <b>Autres renseignements</b>  | Aucun.   |

### 10. Stabilité et réactivité

|  |   |
|--|---|
| <b>Réactivité</b>                          | Consulter les autres sous-sections de cette section pour de plus amples détails.  |
| <b>Stabilité chimique</b>                  | Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé. Stable sous les conditions d'entreposage prescrites.  |
| <b>Risques de réactions dangereuses</b>    | Pas de réaction potentiellement dangereuse connue.  |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.  |
| <b>Matières incompatibles</b>              | Agents comburants. Chlore.  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé. La décomposition thermique ou les produits de combustion peuvent inclure les substances suivantes: Gaz et vapeurs dangereux. |

### 11. Données toxicologiques

#### Données sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** N'est pas considéré comme un danger à la santé selon la législation en vigueur.

#### Toxicité aiguë - voie orale

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie orale)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Toxicité aiguë - par contact cutané

**Notes (DL<sub>50</sub> par voie cutanée)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Toxicité aiguë - par inhalation

**Notes (CL<sub>50</sub> par inhalation)** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données animales** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Génotoxicité - in vitro** Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.

#### Cancerogénicité

**NON-DETERGENT M/O SAE 40**

|  |   |
|--|---|
| <b>Cancérogénicité</b>   | Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.  |
| <b>Cancérogénicité selon le CIRC</b>   | Aucun ingrédient n'est énumérés à la liste ni exempté.  |
| <b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>                                  |   |
| <b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>                             | Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.  |
| <b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>                         | Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.  |
| <b><u>Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique</u></b>      |   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>  | Non classifié comme ayant une toxicité spécifique pour certains organes cibles suite à une exposition unique.                               |
| <b><u>Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées</u></b>   |   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b> | Non classé comme exerçant une toxicité spécifique sur certains organes cibles suite à une exposition répétée.                               |
| <b><u>Danger par aspiration</u></b>  |   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.  |
| <b>Renseignement généraux</b>  | Aucun danger spécifique reconnu pour la santé. La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition. |
| <b>Inhalation</b>  | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Les bruines peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.                                |
| <b>Orale</b>   | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut causer des malaises en cas d'ingestion.   |
| <b>Contact cutané</b>  | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut provoquer des malaises.   |
| <b>Contact oculaire</b>  | Aucun symptôme spécifique n'est connu. Peut être un irritant faible pour les yeux.  |
| <b>Voie d'exposition</b>   | Ingestion Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux   |
| <b>Organes cibles</b>  | Pas d'organe cible connu.   |

**12. Données écologiques**

|  |  |
|--|--|
| <b>Écotoxicité</b>                         | Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Cependant, des déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir des effets dangereux sur l'environnement. |
| <b>Toxicité</b>                            | Les critères de classification ne sont pas satisfaits en fonction des données disponibles.   |
| <b><u>Persistance et dégradation</u></b>   |  |
| <b>Persistance et dégradation</b>          | La dégradabilité du produit n'est pas connue.  |
| <b><u>Potentiel de bioaccumulation</u></b> |  |
| <b>Potentiel de bioaccumulation</b>        | Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.   |
| <b>Coefficient de partage</b>              | Pas disponible.  |
| <b><u>Mobilité dans le sol</u></b>         |  |
| <b>Mobilité</b>                            | Aucune donnée n'est disponible.  |
| <b><u>Autres effets nocifs</u></b>         |  |

**NON-DETERGENT M/O SAE 40**

**Autres effets néfastes** Non reconnu.

|                                      |
|--------------------------------------|
| <b>13. Données sur l'élimination</b> |
|--------------------------------------|

**Méthodes de traitement des déchets**

**Renseignements généraux** Autant que possible réduire ou empêcher la production de déchets. Réutiliser ou recycler les produits là où il est possible de le faire. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

**Méthodes d'élimination** Éliminer les produits en surplus et ceux qui ne sont pas recyclables par le biais d'un entrepreneur accrédité pour l'élimination des déchets L'emballage des déchets devrait être recueilli pour réutilisation ou recyclage. L'incinération ou l'enfouissement devra être considéré seulement si le recyclage n'est pas faisable. Le déchet ne devrait pas être rejeté dans les égouts sans subir de traitement à moins d'être entièrement conforme aux exigences des autorités locales responsables de la gestion de l'eau.

|  |
|--|
| <b>14. Informations relatives au transport</b> |
|--|

**Général** Le produit n'est pas soumis aux règlements internationaux sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, TMD).

**Numéro ONU**

**Numéro ONU (International)** Ne s'applique pas.

**Numéro ONU (DOT)** Not applicable.

**Désignation officielle de transport de l'ONU**

**Désignation officielle de transport (International)** Ne s'applique pas.

**Désignation officielle de transport (DOT)** Ne s'applique pas.

**Classe (s) de danger relatives au transport**

**Étiquettes de transport (International)** Aucun panneau d'avertissement n'est requis pour le transport.

**Étiquette de transport du DOT**

**Groupe d'emballage**

**Groupe d'emballage (International)** Ne s'applique pas.

**Groupe d'emballage du DOT** Not applicable.

**Dangers environnementaux**

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Ne s'applique pas.

**Quantité à déclarer du DOT** Ne s'applique pas.

**Zone TIH du DOT** Ne s'applique pas.

## NON-DETERGENT M/O SAE 40

**Transport en vrac** Ne s'applique pas.  
**conformément à l'annexe II de  
la Convention MARPOL 73/78  
et au Recueil IBC**

### 15. Informations sur la réglementation

#### Inventaires

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont énumérés à la liste ou exemptés.

*Distillates (petroleum), hydrotreated heavy paraffinic*

*benzamine, n-phenyl-, reaction products with 2,4,4-trimethylpentene*

*diphenylamine*

### 16. Autres informations

**Conseils relatifs à la formation** Cette matière devrait être utilisée uniquement par du personnel formé.

**Date de la révision** 2018-07-03

**Numéro de la FDS** 5104

**End of SDS**

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétendement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.